

A vous tous qui cherchez la paix :

Paix !

Depuis 1981, l'ONU a consacré le 21 septembre comme la Journée Internationale de la Paix, pour renforcer les idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre eux-ci. Cette année, le thème choisi est « Le droit des peuples à la paix », pour célébrer le trentième anniversaire de la « Déclaration sur le Droit des Peuples à la Paix ». Je vous invite à soutenir avec notre prière cette initiative de l'ONU.

Cette déclaration, approuvée le 11 novembre 1984, par la résolution 39/11 de l'Assemblée Générale de l'ONU, fondée sur les principes fondamentaux du droit international, exprime le désir et la volonté de tous les peuples d'éliminer la guerre de la vie de l'humanité et, surtout, de prévenir une catastrophe nucléaire mondiale. L'absence de guerre est une condition primordiale du bien-être, de la prospérité matérielle et du progrès des Etats. En cette ère nucléaire, l'instauration d'une paix durable sur la Terre est une condition primordiale de la préservation de la civilisation humaine et de la survie de l'humanité. Pour assurer à tous les peuples une vie pacifique, cet important document :

- « proclame solennellement que les peuples de la Terre ont un droit sacré à la paix ;

- déclare solennellement que préserver le droit des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constituent une obligation fondamentale pour chaque Etat ;

- souligne que, pour assurer l'exercice du droit des peuples à la paix, il est indispensable que la politique des Etats tende à l'élimination des menaces de guerre, surtout de guerre nucléaire, à l'abandon du recours à la force dans les relations internationales et au règlement pacifique des différends internationaux sur la base de la Charte des Nations Unies ;

- lance un appel à tous les Etats et à toutes les organisations internationales pour qu'ils contribuent par tous les moyens à assurer l'exercice du droit des peuples à la paix en adoptant des mesures appropriées au niveau tant national qu'international ».

Pour que ce droit soit assuré et pour que le 21 septembre soit profondément vécu, prions le Seigneur, inspirés par les paroles du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon :

Seigneur Dieu, Créateur et Sauveur, par le Christ, ton Fils et notre Seigneur, tu as préparé pour toute l'humanité un avenir de paix. A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Paix, nous te supplions : que l'humanité tout entière défende le droit à la paix et que les combattants déposent leurs armes. Animés par ton Esprit, puissions-nous marquer notre solidarité à l'égard des civils auxquels le terrorisme et la guerre ont coûté la vie, à l'égard des familles traumatisées qui n'ont plus ni maison ni avenir et à l'égard des pays dont le niveau de développement est revenu plusieurs décennies en arrière. Que tous ceux qui sont épris de paix puissent œuvrer, avec leurs amis, leurs voisins, leur gouvernement et les organisations locales, à promouvoir l'exercice du droit des peuples à la paix. Ainsi, tous tes fils et tes filles feront ce qui est agréable à tes yeux et l'œuvre de tes mains chantera ta louange à jamais ! Amen.

Avec toute mon amitié,

Fr. Irénée Rezende Guimarães

Moine bénédictin de l'Abbaye Notre-Dame, Tournay, France

Tournay, le 14 août 2014.